

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école l'Envolée**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE L'ENVOLEE**

**Procès-verbal de la première séance du conseil d'établissement tenue
le 2 octobre à 18h45**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Sylvain Gagné,	Président, Parent
Audrey Cyr,	Vice-présidente, Parent
Stéphanie Bradette,	Parent
Karla Villarreal,	Parent
Aline Richard,	Parent
Geneviève Gauvin,	Enseignante
Geneviève Rivard,	Enseignante
Guylaine Caya,	Enseignante
Mylène Gagnon,	Personnel de soutien, secrétaire
Isabelle Meunier,	Services complémentaires

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Denis Hudon, Directeur

ÉTAI(EN)T ABSENT(S)

Josée Beaudry, Parent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18h45

Monsieur Denis Hudon accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h45. Les membres se présentent tour à tour.

21CE18-19-01

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Denis Hudon présente l'ordre du jour. Mme Audrey Cyr veut ajouter un point au varia : frais reliés au programme PEI.

Il est proposé par M. Sylvain Gagné et appuyé par Mme Stéphanie Bradette et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

21CE18-19-02

3. NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE ET VICE-PRÉSIDENTE

Monsieur Denis Hudon informe qu'il y a lieu d'élire un membre du conseil d'établissement comme président. Ce membre doit être un représentant des parents au sein du conseil d'établissement. M. Denis Hudon propose M. Sylvain Gagné qui accepte. Mme Audrey Cyr est proposée pour la vice-présidence. Elle accepte également. Ces propositions sont appuyées par Mme Geneviève Gauvin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

21CE18-19-03 4. NOMINATION DE LA SECRÉTAIRE

Monsieur Denis Hudon propose Mme Mylène Gagnon comme secrétaire.

La proposition est appuyée par Mme Aline Richard.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ

Monsieur Sylvain Gagné informe qu'il y a lieu de nommer des membres de la communauté au conseil d'établissement de l'école. Présentement, il n'y a aucun représentant de la communauté qui se propose pour ce poste. Nous sommes en attente de personnes désirant pourvoir à ce poste durant l'année pour notre CE.

21CE18-19-04 6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 JUIN 2018

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal du 5 juin 2018. M. Sylvain Gagné demande si des rectifications sont nécessaires.

Il est proposé par Mme Audrey Cyr et appuyé par Mme Geneviève Gauvin :

QUE le procès-verbal du 5 juin 2018 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. QUESTION DU PUBLIC

Il n'y a pas de question du public.

21CE18-19-05 8. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Il n'y a aucune question des membres suite à leur lecture des règles de régie interne.

Il est proposé par Mme Karla Villarreal et appuyé par Mme Aline Richard :

QUE les règles de régie interne soient approuvées.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

21CE18-19-06 9. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CE

Monsieur Denis Hudon explique le montant de 200 \$ qui est attribué au CE par année et qui n'est pas reconduit si non dépensé. Un formulaire est disponible pour les frais de gardiennage et de déplacement pour les membres.

Il est proposé par Mme Karla Villarreal et appuyé par Mme Stéphanie Bradette :

QUE le budget de fonctionnement du CE soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

21CE18-19-07 10. CALENDRIER DES RENCONTRES

Monsieur Denis Hudon présente le calendrier des rencontres.

Il est proposé par Mme Guylaine Caya et appuyé par Mme Isabelle Meunier :

QUE le calendrier des rencontres soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

21CE18-19-08 11. ENTENTE DES LOCAUX

Monsieur Denis Hudon explique le fonctionnement pour la location des locaux et demande aux membres l'autorisation d'exercer ce mandat.

Il est proposé par Mme Isabelle Meunier et appuyé par Mme Guylaine Caya :

QUE Monsieur Denis Hudon soit mandaté pour cette tâche.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

12. INSCRIPTION DES MEMBRES ET DÉNONCIATION DES INTÉRÊTS

Les documents sont remis aux membres du CE qui les complètent et les remettent à la secrétaire.

21CE18-19-09 13. CRITÈRES DE SÉLECTION D'UNE DIRECTION D'ÉCOLE

Monsieur Denis Hudon informe les membres du CE des critères de sélection d'une direction d'école. Il demande au CE si des modifications sont nécessaires à ce document.

Il est proposé par Mme Stéphanie Bradette et appuyé par Mme Karla Villarreal :

QUE les critères de sélection d'une direction d'école soient approuvés.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

21CE18-19-10 14. CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Le calendrier est expliqué aux membres. Monsieur Denis Hudon passe en revue les requêtes des enseignants concernant les sorties. Il mentionne que le CAM n'a pas de budget pour ses sorties, c'est pourquoi chaque sortie sera faite à la pièce. Il explique la journée sans uniforme.

Il est proposé par Mme Karla Villarreal et appuyé par Mme Audrey Cyr :

QUE le calendrier des activités soit approuvé.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

21CE18-19-11 15. CAMPAGNE DE FINANCEMENT GDPL

Monsieur Denis Hudon explique la campagne de financement du GDPL, soit la vente de fromages, de chocolats, de chandails ainsi que les journées sans uniforme.

Il est proposé par Mme Isabelle Meunier et appuyé par Mme Geneviève Rivard :

QUE la campagne de financement soit approuvée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

21CE18-19-12 16. JOURNÉE SANS UNIFORME

Monsieur Denis Hudon explique la façon de faire pour les journées sans uniforme, c'est-à-dire une journée par mois pour faire cette activité de financement.

Il est proposé par Mme Stéphanie Bradette et appuyé par Mme Aline Richard :

QUE le CE donne l'autorisation pour faire ces journées.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

21CE18-19-13 17. FONDS À DESTINATION SPÉCIALE (CAMPAGNE DE FINANCEMENT)

Monsieur Denis Hudon mentionne qu'il y a des surplus de la campagne de financement de 2017-2018 et demande à ce que ce montant de 20046.00 \$ soit reporté pour l'année 2018-2019. Mme Guylaine Caya demande le pourquoi de ce surplus. M. Denis Hudon explique le processus de l'argent de la campagne de financement. Suite à une question de Mme Aline Richard, M. Denis Hudon lui explique que l'argent amassé par le chocolat reste à l'école pour les activités des élèves l'année d'après le cas échéant. M. Denis dit qu'un tableau leur sera présenté en novembre.

Il est proposé par Mme Aline Richard et appuyé par Mme Stéphanie Bradette :

QUE le transfert de fonds pour la campagne de financement soit autorisé.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

21CE18-19-14 18. FONDS À DESTINATION SPÉCIALE PEI

Monsieur Denis Hudon explique qu'il y a un transfert de fonds à effectuer, car il y a des surplus d'argent de l'année 2017-2018 dans le fond à destination spéciale PEI du montant de 22871 \$. L'école aimerait reporter ce montant pour l'année 2018-2019. Le transfert de fonds du PEI sert à aider financièrement les familles qui ne peuvent déboursier en totalité les frais requis pour s'inscrire au programme PEI des écoles l'Envolée et JHL. Cette année, l'activité d'emballage d'épicerie a permis d'amasser la somme de 4600 \$. Environ une dizaine de familles profitent de ce fonds.

Il est proposé par Mme Aline Richard et appuyé par Mme Audrey Cyr :

QUE le transfert de fonds à destination spéciale PEI soit autorisé.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

19. COMITÉ DE PARENTS

La représentante du Comité de parents étant absente, ce point reviendra à l'ordre du jour en novembre.

20. CORRESPONDANCE

La correspondance est remise au président.

21. INFORMATION DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

Aucun point n'est ajouté.

22. MOT DU PERSONNEL DE L'ÉCOLE

Aucun point n'est ajouté.

23. VARIA

Le point varia ajouté par Mme Audrey Cyr concerne les frais reliés au PEI. Elle se questionne suite au recours collectif et demande pourquoi les parents dont les élèves sont au programme PEI à l'Envolée doivent déboursier plusieurs centaines de dollars alors que dans d'autres C.S. les frais sont moindres. M. Denis Hudon présentera le détail des frais exigés au programme à la prochaine rencontre.

21CE18-19-15 24. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre au jour ayant été traités,

il est proposé par Mme Aline Richard et appuyé par Mme Guylaine
Caya :

QUE la séance soit levée à 20H20.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Sylvain Gagné
Le président

Denis Hudon
Le directeur